

*Annecy, le 23 février 2023*

## Jeunesse

---

# Concours « Ô parleurs ! » jusqu'au 5 mars

**La Ville a lancé la 2<sup>e</sup> édition du concours « Ô parleurs ! » pour soutenir les jeunes de 15 à 25 ans dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général.**

Les participants ont jusqu'au 5 mars pour proposer leur projet sur une thématique d'intérêt général (solidarité, écocitoyenneté, développement durable, vie locale...), seul ou en groupe, à la direction Jeunesse et animation socioculturelle. Les projets sélectionnés seront présentés le 7 avril, à l'occasion du Festival de la Jeunesse.

### Conditions de participation au concours "Ô parleurs !" :

- La participation à ce concours est ouverte à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans qui vivent ou étudient à Annecy, seul ou en groupe.
- Le projet doit aborder une thématique d'intérêt général
- En participant, le ou les porteur(s) de projet s'engage(nt) à aller au bout du processus de présentation et à être disponible le 7 avril.
- Pour les personnes mineures, une autorisation du responsable légal est obligatoire.

Le règlement du concours et le dossier de candidature sont à télécharger sur le site de la Ville : <https://www.annecy.fr/1069-concours-o-parleurs.htm>